



# Positionnement professionnel et stage



Code Apogée  
4MTPM32



Composante(s)  
UFR Sciences  
des Territoires  
et de la  
Communication



Période de  
l'année  
Semestre 4

## En bref

- > **Mobilité d'études:** Non
- > **Accessible à distance:** Non

## Présentation

### Description

Le stage professionnel obligatoire, d'une durée de cinq mois minimum, effectué en France ou à l'étranger, fait l'objet d'un double encadrement par un enseignant référent et l'hôte de stage. Dans le cas d'étudiants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, leur activité professionnelle se substitue à la réalisation du stage.

L'atelier de positionnement professionnel est préparatoire au stage. Il est structuré en jeux de rôles. L'étudiant est accompagné dans la compréhension de ses points forts et de ses points de fragilité et ébauche un positionnement professionnel futur.

### Objectifs

- \* Préciser son projet et son positionnement professionnels ;
- \* Se positionner dans une équipe professionnelle ;
- \* Mettre en relation l'enseignement du M2 UPEPT avec la pratique professionnelle de l'urbanisme et de l'aménagement ;
- \* Monter en compétences et en autonomie et démontrer de ses capacités de proposition dans le cadre d'une mission professionnelle.

### Heures d'enseignement

Positionnement professionnel et stage - TD

Travaux Dirigés

8h